

LA
RÉPUBLIQUE DE SANTO-DOMINGO

SES PROGRÈS — SON AVENIR

LA BAIE DE SAMANA

SON IMPORTANCE

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9

1882.





LA
RÉPUBLIQUE DE SANTO-DOMINGO

SES PROGRÈS — SON AVENIR

LA BAIE DE SAMANA

SON IMPORTANCE

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9

1882.





SAINT-DOMINGUE

Par sa situation topographique, son étendue, la fertilité de son sol, les richesses de ses minerais, la variété et la rareté des essences de ses immenses forêts vierges, l'île de Saint-Domingue est l'une des plus importantes de l'archipel des Antilles. Elle est située à l'entrée du golfe du Mexique entre Cuba, Porto-Rico et la Jamaïque. Son étendue est de près de cinq mille lieues carrées, sa circonférence est de trois cent soixante lieues. Elle renferme deux gouvernements distincts : La République haïtienne et la République Dominicaine.

La République Dominicaine occupe vers l'est de l'île les quatre cinquièmes du territoire. C'est sur le territoire de la République Dominicaine que se trouve cette baie de Samana qui, suivant l'expression de Moreau Saint-Méry, est, par son étendue et ses avantages nautiques, « la véritable clé du golfe du Mexique. »

Le percement de l'isthme de Panama a ajouté encore à l'importance déjà si considérable de la baie de Samana et de Saint-Domingue.

Samana qui est à douze cents lieues de l'Europe et à quatre cents lieues de Panama devient désormais le trait-d'union entre la vieille Europe et les Amériques du centre. Il est le passage indiqué et presque obligé pour les bateaux allant d'Europe à Panama et *vice versa*, et un point merveilleux pour le ravitaillement de ces bateaux. Il est désormais la clé de voûte de la navigation entre l'Europe et le centre amérique, comme il était déjà la clé du golfe du Mexique.

Les révolutions successives dont Santo-Domingo avait été le théâtre depuis le commencement de ce siècle n'ont entraîné avec elles que ruines et misères. Ce pays si fécond et si riche



par lui-même avait été frappé par elles de stérilité. Ce petit peuple doué de la plus indomptable énergie a parfaitement compris que le pays ne pouvait prospérer et développer ses richesses que par la paix et la stabilité.

Aussi, fermant à toujours l'ère des révolutions, il a dirigé ses efforts vers des œuvres utiles, c'est-à-dire vers l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Depuis plusieurs années que les Dominicains se sont attelés à cette œuvre de paix et de travail, ils en recueillent déjà les fruits.

Convaincu que les richesses d'un pays ne peuvent se développer que par le travail, le gouvernement a, par une loi, assuré à l'immigrant non seulement la sécurité personnelle mais encore les moyens de vivre et la possibilité d'arriver, par le travail, à l'aisance et même à la fortune. Aussi, l'immigration a-t-elle pris des proportions considérables depuis la promulgation de la loi qui en règle les conditions et les avantages.

La culture du tabac, du cacao, du café et du coton se développe considérablement. La culture de la canne à sucre s'étend à ce point que l'on compte déjà plus de quarante grandes plantations et des usines centrales importantes qui permettent aux cultivateurs de s'adonner à cette culture, et de vendre leurs cannes aux usines, comme cela se pratique dans les colonies françaises des Antilles. Cette année l'exportation en sucre atteindra seize millions de kilogrammes. Faut-il ajouter pour donner une idée exacte des résultats obtenus dans la fabrication, qu'à l'exposition de Philadelphie le sucre de Santo-Domingo a obtenu la priorité sur les sucres des autres Antilles.

Des sociétés financières se sont formées pour l'exploitation des immenses forêts de Santo-Domingo, de ses mines d'or, de platine, de cuivre, de charbons, de marbres, de sel gemme. Diverses concessions ont été consenties par le gouvernement.

Des forêts de pins sont déjà exploitées par une Compagnie américaine.

La société d'études formée à Paris a chargé un ingénieur des mines, d'étudier les richesses minéralogiques de ce pays.



Le rapport fait par lui est des plus satisfaisants. Il a été constaté que les mines de sel gemme existant à Neyba ont une profondeur de quarante à cent vingt mètres et une superficie de plus de dix kilomètres.

La mine d'or de la Isabella del Sud, à proximité de la capitale, a donné à l'analyse des quartz trois cents grammes par tonneau. Les habitants du village tirent depuis longtemps de grands avantages des lavages des sables aurifères et des pépites d'or trouvés dans les torrents. Cette mine déjà concédée est d'une exploitation des plus faciles.

Les mines de cuivre, de platine, situées au nord de l'île, qui sont en cours d'exploitation, ont été jugées assez importantes par la société concessionnaire, pour qu'une ville nouvelle ait été fondée à Mao, et qu'un chemin de fer conduisant au lieu d'embarquement, à Monte-Christ, ait été établi.

Aujourd'hui un chemin de grande communication, nouvellement établi relie Santo-Domingo à Puerto-Plata.

Un chemin de fer en cours d'exécution s'étendra bientôt de Santiago à Samana, en longeant le fleuve Yuna lequel est navigable dans un parcours de plus de cinquante kilomètres. Ce chemin de fer est l'œuvre d'une société anglaise.

Des établissements de crédit sont sur le point de se fonder, notamment une Banque nationale, déjà décrétée. Ces établissements permettront les développements agricoles, industriels et commerciaux que comportent les immenses ressources de ce pays.

De tout temps il a été reconnu et proclamé que la baie de Samana avait une très grande importance non seulement par les avantages qu'elle offrait comme port commercial et ceux qu'on pouvait en tirer comme arsenal et port de refuge pour les flottes de guerre, mais aussi par sa situation topographique.

Les Américains l'ont compris mieux qu'aucune autre nation. Aussi cette baie a-t-elle toujours été l'objet de leurs convoitises. Ils ont été même sur le point de voir se réaliser ce beau rêve. Mais des événements inattendus ont déjoué leurs combinaisons.



Ont-ils renoncé à leurs projets? Ceux qui connaissent leur ténacité et ceux qui connaissent bien l'importance de la baie de Samana, ne sauraient le croire!

Le gouvernement actuel de la République Dominicaine a pensé qu'il importait qu'aucune puissance ne pût par la force ou par la ruse s'emparer de Samana, et que le moyen le plus efficace d'en conserver la possession, était de placer en quelque sorte Samana sous la protection et la garantie de toutes les puissances maritimes.

A cet effet, il a décidé que Samana serait désormais un port franc, et non un arsenal, et pour que ce port ait l'importance qu'il comporte il a concédé le droit d'établir :

1° Des phares ; des feux de port et balises qui permettent le jour comme la nuit, aux navires, la traversée de la baie, et l'accès du port.

2° Un câble sous-marin reliant l'Europe avec l'Amérique et les Antilles.

3° Une drague fonctionnant constamment pour tenir la baie toujours en état de recevoir les navires du plus fort tonnage.

4° Des warfs, des quais et des entrepôts.

5° Des dépôts de charbons et des magasins généraux d'approvisionnement pour la marine.

6° Des ateliers de réparations et un bassin de radoubs ou des floating docks.

7° Des marchés d'approvisionnement pour les navires, des glacières, etc.

8° Un service de remorqueurs qui faciliteront aux navires à voiles l'entrée et la sortie du port, à toute heure du jour et de la nuit.

9° Enfin un service de petits steamers pour faciliter les communications dans l'intérieur de la Baie.

Il sera perçu 1 pour 100 affecté à l'entretien du port sur les marchandises débarquées. Elles jouiront de la franchise de tout droit de douane et de toutes formalités et déclarations de port.

Il est facile de se rendre compte par ce qui précède de l'im-



mense importance que prendront désormais Samana et la République Dominicaine.

Samana est l'escale obligée des lignes transatlantiques qui, après le percement de Panama, relieront directement l'Europe et les Amériques du centre, et dont les annexes s'étendront sur cet immense archipel des Antilles.

Là, les bateaux trouveront tout réuni; approvisionnement de charbons, alimentation, bassin de radoubs, sécurité pour les navires, et un fret très important.

En effet, les développements industriels, agricoles et commerciaux de la République Dominicaine assureront le fret à une grande partie des navires qui se rendront à Samana.

Les indications qui précèdent suffisent pour démontrer l'importance des travaux à exécuter à Samana, et les avantages considérables qui en résulteront pour les bénéficiaires de cette vaste entreprise.

Les concessionnaires du gouvernement dominicain, le gouvernement lui-même, souhaitent que cette grande œuvre se réalise avec le concours des deux grandes puissances maritimes de l'Europe. Elles ont un intérêt incontestable à ce que la baie de Samana soit neutralisée. Aussi, la société qu'il y a lieu de constituer à cet effet, sera-t-elle une société anglo-française.

Il nous a paru utile de réunir ici quelques documents qui permettent d'apprécier l'avenir réservé à la République Dominicaine, les progrès déjà réalisés, les avantages qu'offre ce beau pays au point de vue agricole, industriel, commercial et maritime.





RAPPORT

SUR LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Fait par le Major R. STUART

Ministre résident de S. M. Britannique

PUBLIÉ AU MOIS DE FÉVRIER 1882

D'après les observations et les informations que j'ai eu l'occasion de recueillir dans le cours de ma récente visite dans la République Dominicaine, j'ai la satisfaction d'y constater un progrès évident et constant dans les diverses branches de l'Industrie agricole.

J'ai visité en premier lieu Puerto-Plata, où j'ai passé trois jours en relations fréquentes avec les autorités et les négociants de cette place. — Parmi ces derniers se trouve notre Vice-Consul, M. Reimer. — Leur langage est aujourd'hui tout différent depuis leurs malheurs passés, quant à ce qui concerne la situation générale du pays et les espérances qu'on en doit concevoir. — Ils parlent avec bonheur de leurs affaires, et l'un d'eux m'a dit à cet égard : « Après de longues luttes à travers des voies difficiles, nous avons à la fin trouvé une route meilleure sur nos pas. » Dans une excursion de cinq à six milles dans l'intérieur, j'ai vu les preuves de ce progrès dans les plantations de canne qui se font; on agrandit celles qui étaient commencées depuis deux ou trois ans, et l'on en fait de nouvelles.

Des entreprises locales, avec des capitaux du pays, soutiennent ces exploitations. Les négociants de Puerto-Plata y sont fortement engagés, de même que bien des citoyens dominicains qui avaient eu un rôle important dans les affaires politiques du pays.

La culture de la canne à sucre peut être considérée aujourd'hui comme une industrie établie dans le district de Puerto-Plata. Il y a déjà cinq grandes plantations, avec usines possédant tous les perfectionnements nouveaux.



Comme je le dis plus haut, des plantations s'aggrandissent, en même temps que d'autres sont en préparation.

La culture de la canne à sucre n'est pas la seule industrie agricole qui ait commencé à fleurir récemment dans ce district; le cacao, le tabac se cultivent également en quantités toujours plus importantes, laissant chacun un surplus notable pour l'exportation, tout en donnant lieu à un important commerce intérieur par la consommation du pays.

Avant la récente exploitation de la canne à sucre, du cacao et du café, le tabac était le principal produit du pays et son principal élément de commerce. Environ 120,000 quintaux étaient annuellement exportés. Presque tout était expédié à Brême, marché principal des produits de Puerto-Plata. En 1878 ou 1879, les consignataires de Brême écrivirent à leurs correspondants de Puerto-Plata qu'ils ne pouvaient désormais continuer à recevoir les consignations de tabac dominicain, parce que le défaut de soins dans la culture et dans la préparation de la feuille, ne permettait pas de vendre ce tabac sans de grandes pertes. Cet avis répandit la consternation dans le pays : les cultivateurs et les exportateurs se voyaient menacés de ruine. Le remède se trouvait heureusement sous la main. Il se trouvait dans le pays un grand nombre de Cubains qui connaissaient les procédés de culture et de préparation du tabac employés à Cuba; ils furent employés par les cultivateurs dominicains, et le résultat de leurs enseignements fut une exportation pour Puerto-Plata seulement de 40,000 quintaux en 1880, et de 100,000 quintaux cette année d'un tabac de première qualité. Le tabac dominicain est à présent en demande, et à de bons prix, non seulement à Brême, mais à Liverpool, au Havre et à New-York. La culture s'en est répandue dans les districts du sud aussi bien que dans ceux du nord.

La production est telle, que dans tout ce pays, des manufactures sont établies pour la fabrication de cigares et cigarettes sous la direction de Cubains expérimentés. Il y a déjà une exportation considérable de ces cigares et cigarettes, exportation qui va s'augmenter encore.

En réalité, les Dominicains aspirent à concourir avec les Cubains pour les tabacs de qualité supérieure; possédant comme les Cubains les mêmes avantages du sol et du climat, il n'y a aucune raison pour que, avec une habileté égale, ils ne réussissent pas aussi bien.

Tout ce que j'ai dit des progrès de l'agriculture dans le nord, s'applique en tous points aux progrès qui ont lieu dans le sud, mais d'une manière beaucoup plus étendue quant à la fabrication du sucre. De nombreuses plantations existent actuellement sur le ter-



rain situé en arrière de la capitale, et sur les bords de l'Ozama, toutes avec des usines perfectionnées et tout le matériel nécessaire pour la fabrication du sucre. Il y a déjà 53 de ces plantations et usines dans un rayon de quelques milles autour de la ville de Sto-Domingo ; et il n'est pas à présumer que le nombre en restera là.

Quand j'ai visité St-Domingue pour la première fois pendant l'automne de 1875, il n'existait aucune de ces plantations ; une seule était en voie de s'établir, et l'on commençait à engager des travailleurs.

J'ajouterai que l'année dernière, on a imaginé un système qui promet beaucoup, celui d'engager les petits propriétaires dans le voisinage des grandes usines, à planter tous leurs terrains en cannes, qu'ils pourront vendre à ces usines.

La culture du café a aussi lieu dans des conditions qui promettent de bons résultats. Le sol et le climat favorable se trouvent partout, mais principalement en ce moment sur les hauteurs d'Azua qui dominent la baie d'Ocoa et qui forment un passage par lequel se trouve divisée presque en deux parties égales la côte sud de l'île.

En cet endroit, le président Gonzalès avait commencé en 1877 une plantation de café sur des terrains de sa famille. Cette plantation réussit si bien, que d'autres s'empressèrent de suivre son exemple, non seulement dans le voisinage d'Azua, mais aussi dans d'autres parties du pays. L'arbuste est cultivé avec tous les soins voulus ; le grain est ensuite traité par les meilleurs procédés, et cette culture s'est développée si rapidement, qu'aujourd'hui le café dominicain apparaît sous son nom sur les divers marchés étrangers, il est coté, d'après ce que j'ai appris, au même prix que celui de la Jamaïque.

La quantité exportée est encore faible, mais elle augmente à chaque récolte. En août 1878, le café était importé dans le pays, car les Dominicains consomment beaucoup de café, et maintenant c'est le surplus de la consommation intérieure qui s'exporte.

Le produit qu'il faut encore noter, c'est le cacao, ou arbre à chocolat. Cette plante dont l'exportation est récente aussi y trouve un sol qui lui est très propre ; cultivée avec soin elle produit abondamment, et son amande est de bonne qualité. Le cacao figure avec importance dans les exportations actuelles du pays ; sa production augmente annuellement comme celle de la canne et du café.

Ces trois produits, qui datent en quelque sorte d'hier, forment à présent avec le tabac, les denrées principales du commerce dominicain. Leur exploitation est établie et va s'accroître encore. Le seul obstacle à un plus grand développement est le manque de bras,



à moins qu'on ne trouve avant longtemps le moyen d'y suppléer.

Les ports dominicains sont Sto-Domingo, Puerto-Plata et Samana. — Les deux premiers sont déjà avantageusement connus et fréquentés. Samana, ou plutôt Sta-Barbara, commence seulement à attirer l'attention. Une grande partie de la petite ville a été brûlée au printemps de l'année dernière ; le dommage a été très bien réparé et les affaires vont en augmentant. Le commerce étranger de la place est approvisionné par les steamers de « Clyde et Cie », de New-York, qui y font un voyage, aller et retour, une fois par mois entre Puerto-Plata et Sto-Domingo. Clyde et Cie ont établi une station à charbon sur une des petites îles qui se trouvent à l'entrée du port.

Pendant mon séjour à Sta-Barbara, au commencement du mois dernier, j'ai visité un certain nombre de plantations nouvelles, situées sur le plateau qui s'étend sur toute la longueur de la péninsule. Là, d'importants travaux sont commencés ; les propriétaires ont bâti des maisons commodes sur le sommet et les ont entourées en grande partie de tout ce qui constitue le confortable de la civilisation. Quant à ce qui concerne l'extension donnée aux premières plantations, le sol s'y prête admirablement et permet de faire sur une grande échelle des plantations de bananes, cannes et cacao. — Toutes sortes de denrées y viennent très bien, parce que le sol est riche, le climat favorable et que la péninsule ne souffre jamais du manque de pluies. Plus loin, dans la montagne, se trouvent déjà deux plantations de cannes en rapport, deux usines et tout l'outillage nécessaire. De plus, deux autres dont les terrains à plantations sont déjà préparés pour cette culture.

Dans le rapport que j'ai fait de ma visite dans la République Dominicaine, inclus dans ma dépêche n° 14 du 8 juin 1880, il est fait mention d'une concession accordée à une Compagnie américaine pour l'exploitation de mines d'or situées près des sources du Mao, un des tributaires du Yaqui, qui prend sa source au flanc nord de la chaîne du Cibao. Il est également mentionné, que les concessionnaires avaient l'intention de commencer par des opérations de lavage un profond dépôt d'alluvion existant sur environ 500 acres de superficie, dépôt qui a été formé dans le cours des âges par les détritres des couches supérieures qui sont partout riches en grains d'or. Cependant, comme il n'y avait pas sous la main de l'eau en quantité nécessaire à ces opérations de lavage, on a dû s'en procurer par des moyens artificiels, qui ont consisté dans le percement d'un canal qui recueille et conduit des sources les plus élevées un courant d'eau inépuisable, suffisant aux lavages



qu'on se proposerait de faire sur n'importe quelle échelle. Ce canal devait avoir 14 milles de longueur; la ligne en fut tracée et les travaux immédiatement commencés. Au mois de juillet dernier, sur les 14 mille, dix étaient achevés. Ce travail a été effectué à raison de un mille par mois, de sorte qu'à la fin de cette année, d'après les calculs faits, il sera complètement terminé, ainsi que tous les autres travaux préliminaires qui vont permettre de commencer les lavages.

Les mines de « Isabella » dans le sud, à 20 milles environ à l'ouest de Sto-Domingo, dont j'ai fait mention dans mon même rapport, promettent de grands succès. Dans la première partie de l'année 1880, elles furent concédées à MM. Leca et Strauss, deux Français qui travaillent dans le pays et qui, en faisant le relevé de ses richesses minérales furent étonnés de l'abondance des mines de « Isabella. »

Ils réussirent aussitôt à en obtenir la concession qu'ils ont transférée à MM. Gosselin et Cie, banquiers à Paris. Une Compagnie s'est constituée à cet effet; et, bien que je n'en aie pas vu les prospectus, j'ai appris que les actions étaient fixées à 100 dollars chacune; qu'à ce prix, il fut d'abord très difficile de les placer, mais que dès qu'on a su que des résultats satisfaisants avaient été obtenus des analyses faites par les porteurs du transfert, les actions s'étaient vendues au printemps dernier à Sto-Domingo à 1000 dollars.

Mais les administrateurs opèrent avec prudence; bien qu'ils aient eu des spécimens en grand nombre de roches aurifères qu'on leur a fait parvenir pour être analysés, ils ont néanmoins envoyé plusieurs ingénieurs des mines afin d'avoir un rapport basé sur de sérieux examens. — Les résultats de l'analyse et les rapports des experts ont été, dit-on, hautement favorables; mais, comme si tout cela ne suffisait pas, un homme d'une grande réputation dans les affaires de mines fut envoyé il y a quelques mois, et, sur son rapport une décision finale va être prise, d'après ce que j'ai appris.

Ce rapport a été envoyé, mais la décision finale n'était pas connue à Sto-Domingo, quand j'ai appris par le « Grifon », le 6 du mois dernier, que tous les travaux étaient suspendus dans les mines. — En attendant, l'attente locale à ce sujet était vraiment fiévreuse et l'on parlait de porteurs d'actions qui refusaient de s'en dessaisir à n'importe quel prix.

La Compagnie de sel gemme de Neyba ne paraît pas prospérer en ce moment. Les espérances qu'elle faisait concevoir en 1880 ne se sont pas réalisées. Il paraît que la Compagnie n'a pu commencer les travaux dans les délais fixés dans le contrat de concession, parce



que la maison qui s'était engagée à lui fournir l'outillage nécessaire pour les mines et pour d'autres travaux stipulés dans le contrat, y compris un chemin de fer devant relier les mines avec le petit port de Barahona, dans la baie de Neyba, n'a pu remplir ses engagements.

Pour ces motifs le gouvernement dominicain a dû donner avis à la Compagnie que la concession est, ou doit être, résiliée. La Compagnie a protesté contre cet avis, et fait, je crois, ou est sur le point de faire, des démarches pour assurer le maintien de ses droits.

En attendant, d'autres individus cherchent activement à prendre la place de la Compagnie anglaise. Ceux-là sont des Français. On dit que le gouvernement dominicain est disposé à accueillir favorablement leurs prétentions et que un de leurs agents a dernièrement fait des explorations à Neyba et dans les environs.

Le projet d'une banque nationale a été dernièrement soumis au gouvernement par une Société de capitalistes résidant à Paris : Capital 2,500,000 fr. divisé en 5000 actions de 500 fr. Ces messieurs proposent de constituer un *Joint stock Company* pour lequel divers droits sont réclamés, ainsi qu'un large contrôle sur le système monétaire et les transactions financières du pays.

Fernand de Merino, le président actuel de la République, est un homme d'une grande expérience ; il sait bien ce que vaut le crédit à l'étranger, ce que valent surtout les bonnes relations sans lesquelles le crédit ne peut s'acquérir. De plus, la situation actuelle du pays et ses espérances dans l'avenir, sont bien différentes de ce qu'elles étaient il y a quatre ou cinq ans ; car l'état normal du pays, c'était la révolution, ou en action, ou sur le point de l'effectuer ; le commerce était précaire, la spéculation timide, l'agriculture dans des conditions déplorables et dépourvue de toute connaissance spéciale. Tout cela est changé aujourd'hui : le commerce est florissant, la spéculation est pleine de confiance, l'agriculture devient l'occupation générale, et avec l'aide de la science et du capital, elle fera de rapides progrès en élargissant continuellement la superficie cultivée, en augmentant ses productions demandées en grandes quantités par le commerce étranger.

Concurremment avec les travaux agricoles, des travaux d'utilité publique sont sur le point d'appeler une sérieuse attention.

Le chemin de fer, dont on parle depuis si longtemps, de Saint-Yago à Samana est en ce moment en perspective. Quelques-uns, qui sont d'opinion que l'influence de Puerto-Plata doit être respectée dans les conseils de l'État, pensent que ce chemin de fer est contraire aux intérêts de cette localité dont le commerce serait transféré à Samana.



En attendant, une route carrossable a été commencée entre Puerto-Plata et Santiago, et quelques milles sont déjà achevés.

Dans l'industrie agricole, si active aujourd'hui, ainsi que dans les travaux publics, tous les ouvriers du pays trouvent de l'emploi. Les salaires sont lucratifs, et ce qui est d'une égale importance, c'est qu'ils sont régulièrement payés. Les rapports entre le capital et le travail, jadis peu connus dans le pays, exercent une influence salubre sur le caractère du peuple. Il a appris à la longue ce que vaut le travail pacifique dont la pratique exerce l'intelligence et l'habileté; il comprend aujourd'hui que révolution veut dire brigandage, et il considère comme les pires ennemis du pays les héros de la révolution.

Dans la République Dominicaine, les révolutions sont, en réalité, le fait d'un petit nombre d'individus qui s'imposent aux oisifs des villes et qui préfèrent voler et piller les travailleurs honnêtes.

La masse du peuple a en horreur les révolutions; elle est la première à en souffrir. Autrefois elle refusait passivement de s'y joindre; désormais elle prendra, nous voulons l'espérer, une part active et contribuera à les étouffer. Les Dominicains sont un peuple brave et qui ont donné des preuves historiques de leur bravoure; ils sont également intelligents et persévérants dans la réalisation de leurs projets; ils ont des aptitudes pour l'industrie, et d'après toutes les apparences, d'après le réveil qui a lieu dans le pays, ils cherchent à assurer la paix.

Comme preuve de l'impopularité des révolutions dans la République Dominicaine, je constate la facilité avec laquelle fut écrasée la *méchante* attaque dirigée contre le gouvernement, dans la première partie du mois dernier, ainsi que la qualifie monsieur le Vice-Consul Coen. Le chef de cette attaque, l'ex-Président Guillermo, effectua son débarquement sur les côtes, près de Seybo, son pays natal. Les hommes de ce district sont réputés comme les meilleurs soldats du pays. Guillermo comptait sur un soulèvement général de leur part en sa faveur. Quelques-uns seulement se joignirent à lui, et il fut complètement mis en déroute par une poignée d'hommes levés par le gouvernement à cette occasion. D'un seul coup l'entreprise fut anéantie.

Bien que ce succès puisse être considéré comme une preuve de la loyauté du peuple, il n'en est pas moins dû à l'habileté et à la conduite chevaleresque du général Ulysse Heureau, qui était alors chef du pouvoir exécutif pendant l'absence du Président qui faisait une tournée en province. Les préparatifs furent faits par lui pour s'opposer à l'invasion, et ce fut lui qui commanda en personne l'expédition.



De cette rapide revue faite de l'état actuel de la République Dominicaine, il paraît clair, je pense, que le pays est entré dans une nouvelle ère de progrès social, d'améliorations matérielles comme il n'en a jamais connu depuis les temps où il était possédé par les Européens.

La population augmente rapidement ; en 1875, on l'évaluait à 70,000 âmes ; à présent elle est évaluée à 180,000 environ, car il n'a jamais été fait de recensement exact. Mais elle n'augmente pas suffisamment en rapport avec la demande toujours croissante de la main-d'œuvre ¹. Pour cette raison, la question a été agitée d'attirer à Saint-Domingue une immigration de race blanche des pays inter-tropicaux de la côte Est de l'Atlantique. Des colonies de Canariens ont été depuis longtemps établies dans le pays et y ont prospéré ; il s'y trouve en ce moment un certain nombre de colons de Cubas et aussi de Porto-Riro ; il y a même quelques familles Chinoises établies dans la capitale, mais elles se livrent au commerce et non pas aux travaux de l'intérieur.

Mais quel que puisse être le résultat de ces demandes d'immigrants, je pense, que je ne m'aventure pas, en prédisant que si Saint-Domingue reste seulement dans la voie où elle est entrée dans ces derniers temps, elle ne peut manquer, avec son industrie naissante et de l'énergie, à devenir un pays prospère et important.

Signé : R. STUART.

Port-au-Prince, 14 septembre 1881.

1. Ici le major Stuart a été induit en erreur. Cette évaluation de la population à 180,000 âmes est absolument inférieure à toute statistique. Elle pourrait être évaluée à plus du double d'après des renseignements émanant d'hommes compétents.



LOI SUR L'IMMIGRATION

LE CONGRÈS NATIONAL

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE,

En vertu des attributions que lui confère l'article 38 du pacte fondamental, et vu l'urgence, le Congrès a décrété ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Tout immigrant qui arrivera dans le pays engagé par contrat avec des propriétaires ruraux ou des Compagnies formées dans le but de faciliter l'immigration, ou de quelque autre manière que ce soit, jouira des privilèges suivants :

1° De ne payer aucun droit d'entrée pour les meubles à son usage et ustensiles de travail ;

2° Il sera exempt de tout service municipal et militaire pendant les six premières années de sa résidence dans la République, et après sa naturalisation dans le cas qu'il adopte la nationalité dominicaine.

ART. 2.

Les immigrants qui viendront avec leurs familles, sans être engagés par des établissements agricoles ou industriels, mais qui voudront s'y adonner recevront, à titre de propriétaires, *trente acres de terre* du domaine de l'État, qu'ils ne pourront vendre, et qu'ils devront mettre en culture après un an de résidence. — Le gouvernement pourra les exproprier, si cette condition n'est pas exécutée.

§ 1^{er}. — Les navires qui entreront dans les divers ports de la République, dans le seul but d'y transporter des immigrants, seront exempts de tous droits de port.

§ 2. — Les matériaux destinés à la construction d'habitations pour les immigrants, tels que : bois de construction, fer et zinc, ainsi que tous objets des mêmes matières nécessaires aux immigrants, de



même que les navires uniquement chargés de ces matériaux et ustensiles, ne paieront aucun droit de port ni d'importation.

ART. 3.

Tous les débours qu'occasionneront à ceux qui auront amené des immigrants leur transport sur les différents points de la République. leur logement et leur entretien, avant qu'ils ne soient rendus à leur destination, seront remboursés par le gouvernement, qui reconnaîtra une indemnité pour chaque individu, d'après la distance du lieu de son départ au port de son arrivée dans la République.

ART. 4.

Pour obtenir la franchise de droits sur les objets dont il est fait mention dans le paragraphe 2 de l'art. 2 de la présente loi, la partie intéressée devra d'abord présenter au Ministère des finances une copie de la commande faite à l'étranger, pour qu'elle soit approuvée ou soit l'objet d'observations que l'on croira nécessaires, et séparément une note mentionnant les noms des habitations ou usines auxquelles les matériaux ou ustensiles sont destinés, lesquels documents devront être dûment signés et paraphés.

ART. 5.

Une copie de la commande dont il est fait mention dans l'article précédent sera remise par le Ministre des finances ou Directeur de la douane du lieu où l'importation devra se faire.

§ 0. — Pour quelque abus auquel l'importation des articles déclarés francs de droits donnera lieu, l'importateur encourra les peines établies par la loi sur le commerce maritime.

ART. 6.

Le Ministre des finances remettra en temps opportun au Ministre de l'intérieur copie de sa demande et le nom des usines auxquelles est relatif le paragraphe 2 de l'art. 5, pour l'objet dont il est question dans l'article suivant.

ART. 7.

Le Ministre de l'intérieur transmettra les copies dont il est ques-



tion dans les art. 5 et 6 au Gouverneur de la province où se trouvera l'établissement de l'importateur, afin que ce dernier l'avise de l'achèvement des travaux auxquels les matériaux et ustensiles étaient destinés.

ART. 8.

S'il est prouvé que les matériaux et ustensiles exonérés de droits par la présente loi, ont été l'objet de spéculation et employés à d'autres fins, soit par l'importateur lui-même ou par des tiers, le premier sera responsable du double de droits dont il a été exonéré.

ART. 9.

Quand un navire aura importé des articles exonérés de droits, par la présente loi ou par d'autres, et destinés aux établissements agricoles, en même temps que d'autres destinés au commerce, la franchise de droits sera limitée aux articles qui se trouvent dans le premier cas, et le navire payera les droits de port, de même que le consignataire acquittera les droits de tous les autres articles non déclarés francs de droits.

ART. 10.

Tout entrepreneur ou agent de Compagnie formée pour faciliter l'immigration sera tenu de présenter au Gouverneur de la province ou district du port de destination des immigrants une liste mentionnant les noms, âge, nationalité et provenance de chaque immigrant dans les 24 heures après leur débarquement.

ART. 11.

Un registre contenant les noms, âge, nationalité et provenance, jour de l'arrivée des immigrants, ainsi que les noms du propriétaire ou de la Compagnie qui aura effectué leur transport dans le pays, sera tenu au bureau du Gouverneur de chaque province ou district.

ART. 12.

Les Gouverneurs des provinces et districts devront donner avis au Ministre de l'intérieur, en temps opportun, des passeports qu'ils délivreront aux immigrants qui voudront quitter le pays, et mentionneront les noms des propriétaires ou Compagnies qui les auront transportés dans le pays.



ART. 13.

L'entrepreneur ou la Compagnie perdra le bénéfice dont il est question dans l'art. 3, si l'immigrant quitte le pays avant la durée d'un an, et le débarquement en sera effectué à l'Administration qui aura versé les frais de transport, logement et entretien de l'immigrant, comme il est fait mention dans l'art. 3.

ART. 14.

Cette loi abroge toutes dispositions contraires, et le pouvoir exécutif est chargé de son exécution.

Donné au Palais de la Chambre des députés de la République, le 23 mai 1879, 36^e année de l'Indépendance, etc., etc.

Le Président : MANUEL PINA.

Le Secrétaire : AUGUSTE-FRANCO BIDO.

Approuvé par le Sénat le 26 mai 1879.

Le Président du Sénat : G. BILLINI.

Le Secrétaire : FÉDÉRICO-HERIQUEZ Y CARBAJAL.



LOI SUR LA CONCESSION GRATUITE DES TERRAINS DE L'ÉTAT

LA CHAMBRE LÉGISLATIVE

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE,

En vertu des pouvoirs que lui confère le premier paragraphe de l'article 58 de la Constitution, la Chambre législative,

Considérant :

1^o Que l'Agriculture est la base du futur développement de la richesse du pays;

2^o Que la donation des terrains inoccupés appartenant à l'État et propres à la culture des différentes denrées d'exportation, contribuera au progrès et au développement de l'industrie agricole dans le pays;

Et après avoir donné les trois lectures exigées par la Constitution, a voté la loi suivante :

ARTICLE PREMIER.

Tout Dominicain a le droit d'occuper les terrains libres de l'État pour y cultiver principalement la canne à sucre, le café, le tabac, le coton ou d'autres denrées d'exportation.

ART. 2.

Tout immigrant qui voudra se livrer aux travaux agricoles aura les mêmes droits concédés aux Dominicains dans l'article précédent.

ART. 5.

Celui qui voudra occuper un terrain de l'État dans le but indiqué dans l'article précédent devra adresser à l'Administrateur des finances



une pétition dans laquelle il mentionnera la quantité de terrain qu'il désire cultiver et l'endroit où se trouvent ces terrains.

ART. 4.

L'Administrateur des finances qui aura reçu cette pétition ne pourra la laisser sans réponse que le temps qui lui sera nécessaire pour s'assurer si le terrain soumissionné appartient à l'État, ou s'il n'est déjà occupé en vertu d'une concession légale.

ART. 5.

L'Administrateur des finances remettra, s'il y a lieu, l'autorisation d'occuper le terrain, laquelle pièce servira au concessionnaire de titre de propriété. — En cas que le concessionnaire ne se pourvoit pas avant le délai d'un an du titre dont il est fait mention dans l'article 8, l'autorisation de l'Administrateur demeurera sans valeur.

ART. 6.

Tout individu qui aura occupé un terrain de l'État en vertu de la présente loi, devra, dans le délai d'un an, l'avoir planté dans sa plus grande partie, des produits indiqués dans l'article 1^{er} afin d'en obtenir le titre de propriété définitive.

ART. 7.

Dans ce but, il sera tenu de présenter à l'Administrateur des finances une pétition réclamant la possession définitive et accompagnée des documents suivants :

- 1^o L'autorisation obtenue d'occuper le terrain;
- 2^o Copie du plan du terrain où sera mentionnée son étendue dressé par l'ingénieur de l'État.
- 3^o Une attestation de l'Inspecteur d'agriculture prouvant que le terrain est planté des produits indiqués dans l'article 1^{er} et dans la proportion mentionnée dans l'article 6.

ART. 8.

Quand l'Administrateur des finances sera en possession de ces documents, il remettra au pétitionnaire un titre de propriété, sans réserve d'aucune sorte. Une copie du même titre sera aussi remis



au Contrôleur général des finances sous les responsabilités indiquées au Code pénal.

ART. 9.

Ce titre de propriété devra être publié dans le *Journal officiel*. L'Administrateur des finances qui aura omis cette disposition de la loi sera responsable de tous préjudices que sa négligence aura occasionnés.

ART. 10.

La présente loi sera remise au pouvoir exécutif pour être soumise aux dispositions constitutionnelles.

Donné à la Chambre législative dans la ville Sto-Domingo, capitale de la République, le 7 juillet 1876, etc., etc.

Le Président : APOLINAR DE CASTRO.

Le Secrétaire : ISAIAS FRANCO.

Donné au Palais national de St-Domingue le 8 juillet 1876.

Le Président de la République : ULISES F. ESPAILLAT.

Le Ministre de l'Intérieur : M. J. DE PENA.

Le Ministre des Finances et du Commerce : M. A. CESTERO.



EXTRAIT DES JOURNAUX

El Eco de la Opinión

Sto-Domingo, 16 mars 1882.

Il est incontestable que le pays progresse, guidé par sa résolution de ne pas dévier de sa ligne de conduite si digne d'éloges, renonçant ainsi à ses vieilles coutumes guerrières par suite de l'expérience douloureusement acquise depuis trente ans.

Personne ne dit ni ne pense un seul instant que tel parti plutôt que tel autre doit occuper le pouvoir. Il semble que le gouvernement n'existe pas, ou plutôt que son action ne se fait sentir en quoi que ce soit, tant chacun est occupé de ses moyens de vivre, d'entrer dans le mouvement que le travail et les capitaux ont produit. Au milieu de tous ceux qui se réunissent, les seuls mots qui s'entendent sont ceux qui ont trait aux usines à cannes, aux plantations, aux immigrants, au sucre, au café ou au cacao, aux terrains en vente, aux navires arrivés ou sortis, aux prix du marché national ou étranger, aux importations de marchandises et à tout ce qui donne à cette époque la physionomie d'une activité industrielle toujours croissante.

Nous ne devons pas omettre de dire que de jour en jour notre situation s'améliore d'une manière extraordinaire, et que nous le devons à ce que chaque steamer nous amène un bon nombre de voyageurs qui viennent se fixer ici où ils trouvent une généreuse hospitalité, facilité pour s'établir, industries à exploiter, terrains à bon marché à cultiver, franchises de toutes sortes, et l'espérance de faire fortune dans peu de temps.

Sto-Domingo ouvre ses bras à tous ceux qui ne trouvent pas ailleurs les moyens de se faire un avenir heureux. Qu'ils viennent et ils ne regretteront jamais d'avoir connu cette terre, la *plus belle que des yeux humains aient jamais vue*, et qui fit le délire de l'homme illustre qui l'a découverte.



MÊME JOURNAL

23 mars 1882.

USINES A SANTO-DOMINGO

« La Concordia » de Matanzas (Cuba) dit ce qui suit :

« D'après des communications de personnes qui méritent un entier
« crédit, on vient de monter dans cette ville une société anonyme au
« capital de 100,000 piastres, dans le but d'aller établir dans la
« République Dominicaine une usine comportant tous les perfection-
« nements nouveaux.

« Il y a déjà plusieurs sociétés constituées dans différents centres
« de cette île pour le même objet, et il se dit qu'avant peu il s'en
« formera de nouvelles avec des capitaux considérables pour aller
« dans la République voisine acheter des terrains et y établir des
« usines. Cela ne doit pas nous étonner, si l'on pense à l'impôt in-
« signifiant que paient là-bas les terrains, les denrées exportées, et
« au bas prix de la main-d'œuvre, que dans cette île, les usines
« sont accablées de contributions, que les droits d'exportation sur le
« sucre sont très élevés, et que la main-d'œuvre est très chère.

« Pour ces motifs, les capitaux sortent de notre île, et vont en
« pays étrangers à la recherche de la protection.

« Il ne se passera guère de temps sans que la concurrence avec l'île
« voisine devienne insoutenable. Nous appelons l'attention de notre
« gouvernement sur cet état de choses menaçant pour le pays, si des
« lois équitables ne viennent améliorer sa situation financière et
« retenir les capitaux, qui à la recherche d'un refuge, vont s'établir
« à l'étranger. »

« Se référant à ce que dit *La Concordia* le *Diario de Matanzas*
« publie un article intitulé : *De acuerdo* (à l'unanimité) dans lequel
« il dit :

« Il y a trois ans qu'un de nos collaborateurs, et un des écrivains
« distingués de notre parti, s'occupaient tous deux du même objet,
« en réclamant des franchises pour notre industrie afin de rendre la
« concurrence moins préjudiciable. Alors il n'y avait à Sto-Do-
« mingo que trois ou quatre usines ; aujourd'hui il y en a plus de
« trente qui y fonctionnent, et beaucoup d'autres sur le point de
« s'établir, avec la circonstance aggravante que la majeure partie



« de ces usines appartiennent aux fils de ce pays, et que c'est la province de Matanzas qui a contribué, pour la plus forte part, à créer une rivalité si redoutable.

« La voix de nos amis s'est perdue dans l'espace, ni la presse, ni le gouvernement n'ont rien fait pour arrêter le développement du mal, et cette négligence a permis à la production sucrière de faire d'immenses progrès à Sto-Domingo au préjudice évident de nos intérêts.

« Les capitaux n'émigrent pas par caprice, mais bien sous l'impulsion de la nécessité. Nul n'abandonne son pays, laissant le certain pour le douteux. Pour ce motif, les faits que nous signalons démontrent que l'exploitation de l'industrie sucrière est fructueuse chez nous, non par la faute du sol dont la fertilité est proverbiale, mais à cause des entraves infinies, qui paralysent les efforts de nos propriétaires.

« Les conservateurs étant plus écoutés dans leurs réclamations, nous pensons que l'alerte donnée par *La Concordia* obtiendra un meilleur résultat que tous les articles écrits par nous autres dans les moments opportuns, c'est-à-dire quand le mal commençait et n'avait pas acquis les proportions qu'il a actuellement. »

On sait déjà ce qu'est l'Espagne dans ses colonies, nous doutons que l'évidence même du péril, que rien ni personne ne peut empêcher, parce qu'il est impossible d'arrêter l'impulsion qu'a pris le progrès dans ce pays, la porte à prendre des mesures et à accorder des franchises afin de protéger l'industrie sucrière à Cuba.

Et quand cela aurait lieu, on craindra toujours qu'un nouveau ministère dans la péninsule, ne vienne annuler ce qui aura été accordé.

Il est déjà trop tard, Sto-Domingo progressera, et Cuba viendra chercher ici ce qui manque là-bas.

Personne n'a dit plus vrai que celui qui a exprimé cette idée : *Don Joaquín Delgado en établissant la première sucrerie à Sto-Domingo a fait à l'Espagne une meilleure guerre à Cuba que tous les insurgés ensemble.*

Il n'y a plus à faire des jérémiades. Un vieux refrain dit : Dieu même ne peut enlever le coup de bâton donné. »

Le *Boletín Comercial* de la Havane a reproduit divers paragraphes de *El Eco de Cuba* relatifs aux machines sortant de la fonderie du sieur Ricardo Hatton, associé principal dans l'usine San Isidro, laquelle est achevée et sur le point d'être embarquée à



Matanzas à destination de ce port. Il se lamente de ce que le premier produit de l'industrie cubaine ne reste pas dans le pays pour y être employé, et il le regrette d'autant plus, ajoute-t-il, parce que cet appareil complet pour l'élaboration du sucre, avec ses machines de grande puissance, fut l'objet, lors de son achèvement, de grandes fêtes et réjouissances, tant à Matanzas où il fut transporté que dans d'autres localités.

Cela veut dire que plus grands sont les avantages et plus grande aussi la sécurité que trouve le constructeur et propriétaire de cette usine à la monter ici où l'industrie sucrière se voit libre de toutes les entraves que lui impose le régime colonial, restrictif et absorbant à Cuba.

Ce choix parle assez en faveur de notre pays, de la part surtout d'un homme aussi intelligent et aussi pratique que M. Picardo Hotton.

EXTRAIT DU *Propagador*

Puerto-Plata, 50 mars 1882.

PASSÉ ET PRESENT

Quelle différence énorme entre ce qu'était Puerto-Plata il y a quatre ans, et ce qu'il est aujourd'hui !

À quelque point de vue que l'on se place, celui qui y a vécu à cette époque ne pourrait assurément le reconnaître.

En tout, s'est opérée une transformation qui étonnerait celui-là même qui sait combien de merveilleux travaux peut opérer le progrès en peu de temps dans d'autres pays ; il est donc naturel que l'état de prospérité actuel nous étonne sans réserve.

Il est vrai de dire que jusqu'ici on n'a pas obtenu la complète réparation de nos rues, parce que nos édiles n'ont pas pris de mesures décisives à cet égard. Il est aussi vrai de dire qu'on ne possède pas non plus une police bien organisée. Mais quant à l'instruction publique, à l'agriculture et l'industrie, le progrès est notable pour tous. C'est beaucoup d'être arrivé à ce point sans avoir les moyens et les éléments dont d'autres pays disposent.

Où l'on peut surtout mesurer la différence qui sépare aujourd'hui Puerto-Plata de son passé, c'est dans les campagnes. Que les choses ont changé autour de la cité ? Si vous voulez le constater, montez à



cheval et dirigez-vous un dimanche vers San Marcos ou vers Munoz. Où hier se tirait un coup de fusil fratricide, aujourd'hui paît un troupeau de bœufs; où hier se formait un camp d'insurgés, aujourd'hui s'élève une usine. L'arbre énorme, derrière lequel se cachait l'insurgé la carabine à la main, tombe aujourd'hui sous la hache de l'agriculteur! Les monts inaccessibles qui servaient de refuges aux persécutés politiques, aux vaincus de quelque combat, se sont convertis en vastes plantations de bananes, de tabac, et autres produits qui font le bonheur du paysan. Où hier tombait une goutte de sang se répandent aujourd'hui mille gouttes de sueur! Nos champs étaient naguère d'horribles sites désolés par les révoltes perpétuelles, aujourd'hui tout y sourie, tout y démontre que nous sommes en pleine époque de travail. Quand l'homme du peuple sortait naguère de la cité, le paysan le saluait d'une grêle de balles, aujourd'hui, il le salue avec tous les témoignages d'une affectueuse sympathie. L'un naguère considérait l'autre comme un ennemi, aujourd'hui, il le considère comme un frère.

Allez visiter les sucreries le dimanche. Tout y repose ce jour-là, depuis les grandes machines qui pulvérisent la canne et produisent le sucre, jusqu'au plus insignifiant instrument de travail. Le travailleur se divertit ce jour-là. Et si vous ne saviez que c'était le dimanche, les charrettes suspendues avec ordre vous apprendraient que vous êtes au premier jour de la semaine.

Que la campagne est belle le dimanche! Que de pensées et d'idées y viennent à l'homme qui ne passe pas comme le vent sur cette terre, sans réfléchir, sans arrêter son attention sur tant d'objets qui en sont dignes!

SAN MARCOS est aujourd'hui la plus intéressante section de cette commune. Son aspect inculte d'hier se change en l'aspect délicieux que les travaux agricoles donnent aux champs. Elle est destinée à rapporter de grands bénéfices à Puerto-Plata, à être une immense plantation de cannes, à posséder les puissantes usines qui produisent chaque année des milliers de boucauts de sucre aux Etats-Unis, et des valeurs considérables qui permettent aux propriétaires de couvrir de sucreries les terrains non encore cultivés.

Il est incroyable que San Marcos soit arrivé à occuper une place aussi importante dans le développement de notre agriculture. — Dans l'histoire de nos guerres civiles, le canton de San Marcos est célèbre; dans l'histoire de nos progrès agricoles seront aussi remarquables les usines qu'on y voit aujourd'hui, et celles qu'on est sur le point d'y établir. — Qu'il est admirable de voir, employés



aux plantations de cannes, de cultures de toutes sortes, ces lieux qui servaient naguère aux campements des insurgés !

Naguère, c'était pour ainsi dire la négation de l'utilité, aujourd'hui, c'en est l'affirmation.

Il arrive souvent que ce qui doit produire le bien commence par faire le mal. Ce résultat semble une conséquence des métamorphoses successives.

En d'autres temps San Marcos appelait les hommes à la guerre : de *las lagunas* et le *Zanchito*, de *las Escabratas* et du *Cerro de Nava* aux *Cafes* et à *Bajaz bonico*, des troupes nombreuses venaient assiéger la cité. Aujourd'hui le travail seul les y attire ! Aux trois sucreries : *La industria*, *El progreso* et *San Marcos* s'attache une population considérable. Pourquoi ? Pour y gagner sa subsistance, pour se pénétrer, sans même s'en douter, que la félicité de l'homme réside dans le travail. Ces trois usines sont trois avant-courrières.

Par ce que nous venons de dire, on comprendra facilement ce qu'était San Marcos dans le passé et ce qu'il est devenu aujourd'hui, et l'on en déduira combien la partie occidentale de la province de Puerto-Plata a fait de progrès.

Passons à la partie opposée. Dès que vous sortez de la ville dans la direction de Muñoz, l'aspect des terrains d'un côté et de l'autre de la grande route offre à la vue ce qu'on n'y trouvait pas il y a quatre ans. Par là, on fait le meilleur usage de la hache et de la manchette.

Dès que vous laissez les dernières maisons de la ville, vous apercevez une immense plantation de cocotiers, qui prouve combien ces terrains sont propres à la culture de ce fruit dont l'huile est la meilleure qu'on puisse employer pour le graissage des machines. En suivant la route, après avoir traversé un grand nombre de plantations de bananes, de cannes et d'autres fruits, on trouve la première sucrerie établie précisément à l'endroit où s'était fortifié un campement révolutionnaire. — Il semble que nos usines, éléments de vie, doivent occuper, par une coïncidence étrange, les points qu'occupaient naguère les éléments de destruction. Il ne pourrait en être autrement, car il n'existe pas dans nos campagnes un seul lieu où des révolutionnaires n'aient eu un camp, où le père n'ait tiré un coup de feu sur son fils, le compatriote sur le compatriote.

Aujourd'hui on a compris que c'est un crime, et un crime impardonnable d'écouter et de servir ceux-là qui tirent profit des révolutions.

Après la première usine, vient la première grande plantation de cannes : *La Luisa* où tout est le résultat du travail.



Plus en avant, et à travers quelques montagnes contre lesquelles n'a pas encore commencé à combattre la hache victorieuse, on en voit deux autres : *La Rosa* et la *Providencia*. Toutes donneront cette année de grosses recettes au trésor avec les boucauts de sucre qu'elles vont exporter, et à leurs propriétaires des bénéfices qui leur permettront d'occuper de nouveaux terrains.

Les plantations que nous venons d'énumérer, ainsi que d'autres de café, de cacao, que nous avons passées en revue, témoignent du développement qu'a pris l'agriculture locale, développement qui s'accroît chaque jour par la paix parfaite qui règne dans la République.

Il n'est pas loin le jour, où jetant les yeux dans nos campagnes, nous pourrons, avec orgueil, en dire davantage, et cela en nous appuyant sur des faits indiscutables; que nous pourrons ajouter, que tout y marche en proportion, et que rien n'y entrave le mouvement du progrès, qui protège si bien les choses placées sous son pouvoir suprême.

European Mail

2 mars 1882.

La République Dominicaine commence à se remettre des maux qui l'affligeaient il n'y a pas encore longtemps. Nous le constatons avec satisfaction.

Le dernier rapport du major Stuard, ministre anglais, à Port-au-Prince, en fait foi.

L'état social et économique s'améliore de plus en plus. — On a commencé à établir des manufactures de tabac afin de pouvoir mettre à profit la plante qu'on cultive dans l'île depuis longtemps. Les Dominicains aspirent à concourir avec Cuba dans la fabrication des tabacs les plus fins, et tout porte à croire qu'ils réussiront. On commence aussi à cultiver le café, et celui de Sto-Domingo (ne pas confondre avec celui d'Haïti connu en Angleterre sous le seul nom de coffee) occupe déjà sur les marchés européens une position qui n'est nullement inférieure à celle des cafés de la Jamaïque.

Le cacao et le sucre ne sont pas négligés non plus.

Pour ce qui est de l'état politique, le Révérend père Fernando Merino, tout prêtre qu'il est, et nonobstant l'apparence ovine de



son nom, paraît être fait pour dominer les Dominicains, tout aussi « *fortiter in re* » que « *suaviter in modo* ».

Ce qui est certain, c'est que la population se tient fort coite et tranquille, et si cela dure, la prospérité de l'île est assurée.

Gaceta oficial

Sto-Domingo, 28 mars 1882.

La République est à une époque de transition. Nous passons de la guerre à la paix, du commandement autoritaire à l'administration, de l'inertie au mouvement, de l'abandon au progrès. L'agriculture a déjà des bases colossales, le commerce commence à se développer et étend ses opérations sur une grande échelle, la population augmente d'une manière prodigieuse; tout indique que nous entrons dans une nouvelle ère, tout présage que nous touchons au terme de nos sanglantes luttes passées. Nous commençons à vivre comme un peuple qui a conscience de sa haute mission dans la civilisation moderne. Son sûr instinct dit au peuple qu'il y a beaucoup à gagner où se récoltent toutes sortes de plantes qui ne sont pas celles de la guerre, et des jouissances immenses provenant du travail et de l'industrie. Il manque seulement des lois qui annulent d'anciennes difficultés créées par le temps; des lois qui fassent tourner nos gonds rouillés; des lois qui ouvrent en même temps que de larges voies, mille portes que le défaut de service ou la routine tiennent fermées. Imaginons-nous un édifice somptueux, mais inhabité : par les hautes voûtes pénètre la pluie, la rouille couvre des lambris dorés, l'insecte ronge les tapis moelleux, la poussière ternit les splendides peintures, et toute annonce qu'il va tomber en ruines; mais survient le maître et sa main bientôt purifie et renouvelle l'air, répare les dégâts, et l'édifice recouvre sa splendeur première. Que nos représentants fassent de même pour nous, et ils auront bien mérité de la patrie!



New-York Herald

12 avril 1882.

Il est calculé que la récolte du sucre dans la République Dominicaine donnera en plus qu'en 1881, 25,000 boucauts de sucre de 1600 livres, soit 4,000,000 livres de sucre. Deux goélettes sont déjà à l'ancre chargeant du sucre pour New-York. On a planté considérablement de coton dans les environs de la capitale. M. Lee Smith est de retour à Samana et 175 hommes travaillent déjà à l'établissement du chemin de fer entre cette ville et St-Yago. Tout le matériel roulant et autres sont sur les lieux; ces matériaux ont été débarqués francs de droits. On voit donc par là que le décret du président Merino, qui établit l'union du travail et du capital porte ses fruits.

L'usine « St-Louis » appartenant à MM. Cambiasso et Cie, consistant en 561,000 yards de terrain, est cultivée par dix immigrants : celle nommée « San Isidro », à MM. Halton et Hernandez, comporte 808,000 yards de terrain cultivé, et 414,000 en préparation, travaillées par 15 colons ou immigrants, lesquels ont contracté l'engagement de vendre leurs cannes aux usines centrales. La machine de MM. Halton et Hernandez est à triple effet et de la force de 50 chevaux. Elle fait 50 boucauts de 1600 livres par 12 heures.

Il y a à Samana et Sto-Domingo plusieurs autres usines, dont une appartenant à un Dominicain, de la valeur de 160,000 piastres.

Il y a aussi plusieurs fabriques à vapeur, dont une pour le savon ; une autre pour le vermicelle et une troisième pour les allumettes. Toutes ces fabriques fonctionnent activement et régulièrement.

La loi sur les timbres est en vigueur depuis le 1^{er} janvier, et son produit est affecté au paiement des émoluments du pouvoir judiciaire.

En 1875, on importait à Sto-Domingo du café de la République d'Haïti pour la consommation intérieure. Aujourd'hui on en exporte.

On reconstruit en ce moment à la capitale d'anciens couvents en ruines : celui de « Santa-Clara » pour l'installation d'une société de bienfaisance ; celui des « Franciscains » pour en faire un hôpital, et celui de « Sto-Domingo » pour une école normale.

Le chemin de fer de Samana à Santiago a déjà six milles de construits ; celui de Sto-Domingo à Azua sera incessamment commencé. On est aussi à l'œuvre pour l'édification d'une route carrossable de Puerto-Plata à Santiago.



La République Dominicaine a un contrat avec la ligne des bateaux à vapeur de la Compagnie « Clyde », laquelle fait un voyage par mois.

L'augmentation de la production du sucre a obligé le gouvernement à signer deux autres contrats avec les maisons Vicini et Cambiasso pour d'autres bateaux. Ceux de la ligne Vicini ont touché les 9 et 15, et ont été chargés en sucre, acajou, tabac et autres produits.

Le gouvernement dominicain offre un refuge à Saint-Domingue à tous les Juifs persécutés. Ils recevront gratuitement des terres et les moyens de les cultiver. On attendait à Saint-Thomas 250 familles juives, et le Consul dominicain en cette ville avait ordre d'assurer leur transport à Saint-Domingue.

El Mensajero

Sto-Domingo, 9 mars 1882.

N'oublions pas que la propagande en faveur, c'est le message que maintenant, sans retard et toujours doit porter cette revue à l'extérieur. — Nous réalisons la partie transcendante du programme du « Mensajero », en vulgarisant, si cela peut se dire, par des renseignements précis, des faits irrécusables, des données certaines, les franchises, les facilités, les garanties et les avantages qu'offrent à tous les excellentes conditions où se trouvent actuellement le pays, et l'efficace protection qu'assurent des lois libérales à tous ceux qui y viennent faire des plantations de cannes, de cacao, de café, de tabac ou d'autres fruits, qui se cultivent toujours sur une grande échelle.

Agissant ainsi, nous tenons compte du programme que s'est imposé cette revue, et nous donnons une honorable satisfaction à la sollicitude qui nous porte à désirer et à favoriser sans réserve les progrès de la République.

Comment cette propagande peut-elle mieux s'exercer ? Comment peut-elle être plus efficace ? Publiant aujourd'hui, reproduisant de suite, et reproduisant encore les lois de franchise qui assurent et protègent les avantages qu'offre le pays au point de vue agricole et industriel.

La loi de concession gratuite des terrains de l'Etat, promulguée sous l'administration exemplaire de l'illustre Espaillat, fut la première qui ouvrit la série des actes législatifs exigés par l'opinion publique



au profit de l'industrie agricole, dès que le succès eut couronné les efforts des sieurs Delgado et Lamar. Cette loi doit donc être la première que nous devons insérer dans les colonnes de ce journal. Nous lui donnons donc la meilleure place en nous permettant d'appeler l'attention de nos lecteurs de l'extérieur sur ses dispositions. — Les privilèges qu'elle confère devront suffire pour attirer sur le sol dominicain l'industrie et les capitaux étrangers.

Pourrait-on en avoir le moindre doute? . . . L'usine « Dolorès », établie sur les terrains de l'État, est un témoignage que les prescriptions de cette loi sont religieusement exécutées. La dame Dolorès de Lamar, Cubaine, peut certifier que son usine jouit des bénéfices concédés en vertu de cette dite loi.

El Mensajero

Sto-Domingo, 25 mars 1882.

La seconde loi qu'il convient de faire connaître, qu'il est urgent de mettre dans le domaine public à l'extérieur, c'est la *Loi sur l'Immigration*.

Elle fut votée par le Congrès national en la session législative de 1879, en même temps que celle sur les *franchises agraires*, si transcendante et si opportune, favorablement modifiée en 1880.

Elle répond à une nécessité impérieuse, celle d'ouvrir les portes du pays à tous ceux qui, individuellement ou collectivement, se décident à venir peupler et cultiver les champs fertiles dont la République Dominicaine abonde.

Dans cette loi, comme on peut le constater, existent toutes les franchises propres à faciliter l'établissement en grand et en petit de toute immigration.

Qu'on la lise, qu'on la médite avec le même esprit qui l'a dictée. — Elle est efficacement secondée et confirmée par la *Loi de Concession gratuite des terrains de l'Etat* et par la *Loi sur les franchises agraires* déjà citée; elle offre, assure et garantit des droits et du bien-être à tous ceux qui se mettront sous sa bienfaisante protection.

Il est impossible de trouver un autre pays qui offre, en si grand nombre, des avantages évidents à l'agriculteur immigrant.

Qu'on y pense, et qu'on vienne profiter des avantages offerts et garantis par cette loi.



Qu'on forme une société dans le but de favoriser l'immigration destinée aux champs bûnés et féconds de Santo-Domingo, sous l'égide de cette loi qui fait l'objet de ces lignes.

En attendant que pense et que fait la *Société agricole dominicaine*? A elle revient en premier lieu, le devoir de stimuler, de réaliser ce qu'il est possible de réaliser dans l'esprit de cette loi, parce qu'il y a urgence, et qu'il est déjà fatalement nécessaire de prévoir le manque de travailleurs dans les plantations qui se font.

Pourquoi messieurs les propriétaires, à qui n'a pu échapper la situation qui est en perspective, ne s'occupent-ils pas d'y porter remède? Il en est encore temps!

Qu'on procède comme l'exige l'intérêt général! Et puisque le temps presse et que la récolte de 1883 réclamera le double des travailleurs actuels, il serait bon de se fixer sur le moyen le plus pratique d'amener dans la province de Santo-Domingo, où se trouvent le plus grand nombre de sucreries, quelques centaines d'hommes, qui manquent de travail dans d'autres provinces moins favorisées par l'agriculture. Les maisons de commerce qui ont des succursales ou des relations en ces autres provinces pourraient se charger de faciliter le voyage à ceux qui volontairement se décideraient à venir s'occuper de travaux agricoles.

Qui prendra l'initiative?

La chose est urgente, et la prévision vaut de l'argent.

El Eco de la Opinión

Sto-Domingo, 23 mars 1882.

SAMANA

L'actif gouverneur de ce district maritime se trouvant ici, il y a quelques jours, nous avons eu le plaisir de l'entretenir des progrès qui s'y accomplissent et de ceux qu'on espère voir s'y réaliser bientôt.

Samana a aussi gagné du terrain pour ne pas rester en arrière plus longtemps, et il est à regretter que le défaut de moyens suffisants ait empêché, ceux qui y ont entrepris la culture de la canne, de continuer leurs travaux. On espère néanmoins que les sucreries déjà établies vont passer aux mains de propriétaires plus favorisés



et s'incorporer à cette croisade aujourd'hui si laborieuse et si féconde de l'industrie nationale.

Mais si la canne n'y a pas obtenu les heureux résultats qu'on espérait, il n'en est pas de même du cacao dont Samana doit être l'opulent producteur par ses conditions spéciales pour la culture de cette plante.

La statistique prouve que cette culture augmenté avantageusement. En 1880, on en exporta 1000 quintaux qui obtinrent d'assez bons prix sur divers marchés; en 1881, l'exportation s'éleva à 2500 quintaux, et aujourd'hui, *en deux mois, janvier et février* seulement, on enregistre une exportation de 500 quintaux. De manière que cette année on peut compter sur un maximum important.

Il faut admirer qu'à Samana le cacao produit trois bonnes récoltes par an; ce qui prouve une fertilité de sol extraordinaire.

La population de Samana a aussi considérablement augmenté. Le recensement de 1875 accusait 2400 âmes pour ce village, tandis qu'en 1882, on constate 4895 (plus du double). — Indice significatif des progrès de ce district.

De grandes espérances se fondent sur le chemin de fer qui y est en voie d'exécution. L'unique difficulté qu'on avait rencontrée et qui consistait en un espace d'un mille environ de terrain mouvant est sur le point d'être facilement surmontée.

Samana a donc un brillant avenir en perspective.

Puerto-Plata

« JOURNAL OF COMMERCE »

Puerto-Plata, 8 avril 1882.

M. Von Krosigh est arrivé à Saint-Domingue, de l'île de Cuba, dans l'intention d'acquérir des terrains afin d'établir une grande usine centrale capable de produire dès la première année 3000 boucauts de sucre.

A Matanzas (Cuba) une Compagnie s'est formée pour opérer l'achat de terrains à Saint-Domingue et y établir des usines.

Les droits d'exportation étant très élevés à Cuba, et la main-d'œuvre très chère, beaucoup de propriétaires d'usines quittent pour se rendre à Saint-Domingue, où la main d'œuvre est à bon



marché, et les droits d'exportation insignifiants : 1 franc 25 par 1000 livres. Et il est même probable que ce droit si modéré sera aboli, quand la situation financière du pays le permettra. Il n'y a aucun autre droit sur cette industrie. Les machines et matériaux sont francs de droits.



NOTES PUISÉES DANS L'OUVRAGE

DE

MOREAU DE SAINT-RÉMY

(ÉDITION DE 1796)

Le climat de St-Domingue est extrêmement propice au développement de tous les êtres, et l'on en a une preuve continuelle dans les trois règnes de la nature.

Le règne animal, quant aux quadrupèdes, y est presque entièrement composé d'animaux apportés d'Europe, et l'on sait que lors de la découverte par Colomb, on n'y trouva que quatre espèces de quadrupèdes, extrêmement petits, et qui ont presque eu le sort des premiers habitants de cette île immense.

St-Domingue a des oiseaux propres à son climat outre ceux qui lui sont communs avec l'Europe, et parmi les poissons qui se montrent sur ses côtes, il est aussi des espèces qui appartiennent également aux deux mondes.

Dans le règne minéral, il y a pareillement beaucoup d'analogie, puisqu'on y trouve des mines de fer, de cuivre, de plomb, mais celles d'argent, d'or, de pierres précieuses, et même celles de mercure, donnent à l'île une véritable supériorité à cet égard.

Quant au règne végétal, il serait difficile d'exprimer et de peindre toute sa pompe.

La nature en étale les beautés à St-Domingue avec une activité continuelle et une profusion qui peut servir à donner une idée de son inépuisable fécondité. Des arbres dont quelques espèces embellissent aussi le sol européen, couvrent encore des parties incultes des montagnes et des portions planes dans quelques parties de l'île.

Leur utilité est constatée par mille expériences quoique leur éloignement des points où ils pourraient être employés ne permette pas toujours d'y recourir.



La beauté de leur bois, leur dureté, leur incorruptibilité même, les rend propres aux constructions et à l'ameublement, et l'art prouve chaque jour, par rapport à quelques-uns d'eux, qu'ils peuvent servir à une foule d'usages.

La partie espagnole (République Dominicaine aujourd'hui) de St-Domingue qui est la plus orientale de l'île, a autant qu'on peut l'évaluer sans une exactitude géométrique, mais par une simple approximation, environ 90 *lieues dans sa plus grande longueur* de l'est à l'ouest, et 60 lieues dans sa plus grande largeur, ce qui peut se réduire à une longueur moyenne d'environ 80 lieues et à une largeur moyenne d'environ 40 lieues. On a donc en terme rond, une surface de 3200 lieues carrées, quantité très rapprochée du calcul de Don Valverde, qui lui a trouvé 3173 lieues carrées. Il y en a à peu près 400 *en montagnes* qui ont sur celles de la partie française l'avantage d'être communément plus cultivables, et d'avoir même un sol qui le dispute quelquefois à celui des vallées, de sorte qu'il reste encore une belle et fertile surface de plus de 2700 lieues carrées, divisée en vallées et en plaines de longueurs et de largeurs différentes.

On peut répéter, avec Charlevoix, qu'aucune autre Antille ne pouvait procurer aux Espagnols, comme St-Domingue, les moyens de s'établir solidement dans ces mers, et avec Valverde, qu'il est pour eux une clé du golfe du Mexique, un lieu propre pour l'abord de leurs vaisseaux, une relâche pour leurs escadres et leurs flottes et un point naval infiniment important. C'est de ce berceau des Européens dans le nouveau monde que partirent toutes les expéditions qui le leur a soumis, et c'est là que s'est préparée la conquête du Pérou et du Mexique, et qu'ont été posées les premières bases de la puissance espagnole en Amérique

Ce que j'ai dit des montagnes de l'île en général est applicable à celles de la partie espagnole. A en juger par la grosseur des arbres et par l'épaisseur du feuillage, ces montagnes doivent être d'une grande fertilité. Il en est cependant qui n'offrent qu'un aspect décharné et stérile; mais c'est presque toujours à cause de quelques mines plus ou moins précieuses et plus ou moins abondantes. Les montagnes de la partie espagnole sont assez élevées pour y attirer des pluies qui suivent une périodicité assez remarquable et dont d'épaisses forêts semblent conserver plus longtemps les salutaires effets sur le sol. Ce sont ces pluies qui fournissent les *eaux dont la partie espagnole est plus abondamment pourvue que la partie française*; ce sont elles qui entretiennent cette verdure perpétuelle, cette fraîcheur si douce dans un climat chaud, et le brillant éclat de tout le règne végétal.



Les plaines de la partie espagnole ont une étendue que celles de la partie française sont loin d'égaliser.

Les Espagnols possèdent donc la plus grande et la plus fertile partie de l'île.

Le tabac, naturel à l'île, se rencontre partout. Valverde observe que la largeur de sa feuille excède celle de tous les tabacs de l'Amérique; que sa qualité, généralement bonne dans presque tous les sites, égale quelquefois celle du tabac de Cuba; qu'il est aussi estimé que celui-ci dans les fabriques de Séville et qu'il lui est même préféré quand on veut l'employer en cigares. Ce tabac acquiert encore de la vertu par la râpe, et celui qui est en andouilles est recherché des Français, parce que, mêlé à d'autres tabacs, il leur communique de la qualité par la vigueur de sa sève.

Le cacao est un des objets qui occupe le plus dans la partie espagnole. Il est indigène aussi, et se trouve dans beaucoup d'endroits. Selon Valverde, au moment de la découverte de St-Domingue, le cacao a été après les mines et le sucre, la source réelle des richesses des colons.

Il n'y avait pas au xvi^e siècle d'autre cacao que celui de St-Domingue et cette île approvisionnait toute l'Espagne; il s'en trouvait même un excédent qui porta à solliciter de la cour de Madrid la permission d'en faire le transport à l'étranger. L'amande du cacao de St-Domingue est plus acidulée que celle de la province de Vénézuëla et de Caracas, à laquelle elle n'est point inférieure; et il est d'expérience constante dans l'Inde que le chocolat qui se fait avec parties égales des deux cacaos est plus délicat que celui qui se fait avec le cacao de Caracas seulement.

Le caféier réussit dans toutes les parties de l'île et produit beaucoup surtout dans certains endroits hauts et montagneux. Il varie néanmoins en qualité et en grosseur selon que le terrain est plus ou



moins élevé et par d'autres circonstances locales, mais le café est toujours bon et il est des terrains qui en fournissent d'aussi estimé que celui de Moka. On évalue ordinairement ce produit à une livre pesant par caféier en rapport.

A l'insouciance qu'on montre pour la culture du cotonnier, il serait impossible de croire que cette denrée a une valeur très propre à exciter l'industrie, et que cet utile végétal croît naturellement à St-Domingue et se trouve d'une excellente qualité, lors même qu'il est venu sans soin. Il réussit dans les terrains pierreux, dans ceux qui sont le plus arides, et même dans les crevasses des rochers.

La baie de Samana peut avoir environ sept lieues dans son ouverture qui fait face à l'est, c'est-à-dire du cap Rafaël au cap Rezon ou Samana; cinq de largeur moyenne et à peu près vingt lieues de profondeur; quoique la direction nord-est et sud-ouest de la côte courant du cap Samana dans la baie semble ne faire commencer celle-ci que de la pointe appelée par les uns *Point-du-Port-Français* et par les autres *Point-à-Grappin*, et qui n'est qu'à 13 lieues du fond de la baie.

D'autres marins comptent pour pointe sud de cette baie la *Point-d'Icaque* qu'on trouve après le cap Rafaël et qui est à 19 degrés deux minutes de latitude et à soixante et onze degrés 35 minutes de longitude.

Cette baie est capable de recevoir les plus fortes escadres et de leur offrir un asile sûr. Placée au vent de l'île elle a sur tous les autres points un avantage nautique qui la met à même de protéger toute l'étendue du golfe du Mexique dont elle est une véritable clé.

Dans le port de la ville de Samana on peut mettre tout *bâtiment quelconque*, le beaupré à terre, sous le plus grand des ilots qui sont au-devant de ce port.

Tous les aculs ou enfoncements, depuis la ville de Samana jusqu'à deux lieues du fond de la baie, et du même côté nord, sont autant d'anses ou de mouillages où l'on n'est exposé qu'au vent du sud, mais le plus grand port de la baie dans ce côté de la presqu'île est sous la *Pointe-des-Martiniquais*.

Cette pointe est à environ trois lieues plus ouest que la bourgade de Samana et du même côté. Il semble qu'un vaste emplacement, un air salubre, la proximité de la pierre et du bois pour la construction, une eau abondante et limpide, purifiée par des cascades



et un mouillage étendu, auraient dû mériter à ce lieu l'honneur de recevoir l'établissement du port de Samana qui lui a été préféré je ne sais pourquoi,

On trouve dans la presqu'île de beaux bois et cela doit être compté dans les avantages du lieu pour un arsenal et pour un port de construction.

Dans le fond de la baie de Samana sont des amas d'huitres qui y conservent, sans trouble, l'existence immobile que la nature leur a départie, et de nombreux poissons se partagent l'empire des eaux de toute la baie.

Les bois sont l'asile des cochons marons (sangliers), que les chasseurs viennent bien y poursuivre quelquefois, mais dont la reproduction a bientôt réparé les pertes.

Enfin, dans beaucoup d'endroits de cette immense baie, et surtout sur les îlots, se trouvent une multitude d'oiseaux de toutes les espèces, depuis la frégate aux longues vergues, à qui la goutte et la sciaticque demandent une huile calmante jusqu'au plus petit ramier, à qui la sensualité accorde un prix. Toutes ces républiques sont amies, elles vivent toutes dans le voisinage les unes des autres, et quand, par hasard, l'homme qui est l'ennemi de presque tout ce qui respire, vient porter la mort dans leur réduit, l'épouvante fait envoler ces épaisses peuplades dans l'air qu'elles obscurcissent, mais leur prompt retour suffirait seul pour prouver qu'elles n'ont pas appris à être défiantes.

.
La rivière Yuna qui va se jeter à la mer dans le fond de cette baie de Samana, est celle de toute l'île, qui roule un plus grand volume d'eau et avec la plus grande vitesse; elle a été rendue assez récemment navigable dans une étendue de plus de 13 lieues pour le transport des tabacs qui sont achetés pour le compte du Roi, dans le territoire du Cotuy et dans ceux de la Véga et de St-Yago. C'est sur les bords de cette rivière que se trouve une partie des bois de construction dont j'ai parlé en traitant des avantages de la baie de Samana, et ses eaux pourraient fertiliser d'immenses terrains.

De la plaine de Savana-la-Mer qui est le prolongement d'une plaine de 10 lieues de l'est à l'ouest, dans le sud de la baie, sur quatre lieues du nord au sud, neuf rivières coupent cette plaine pour venir se jeter dans le bord sud de la baie de Samana. Du côté de la presqu'île, côté nord, seize rivières s'y jettent aussi. Et tout au fond de la baie, dans l'ouest, la Yuna!



La ville de St-Yago est à environ 52 lieues de celle de Sto-Domingo, 34 du fond de la baie de Samana, 22 de la ville de Cotuy, 10 de celle de la Vêga et environ 28 de Dajabon. L'air de la province de St-Yago passe pour un des plus purs de la colonie.

St-Yago est situé sur la rive droite de l'Yaqui et assis sur une savane en forme d'éminence qui domine la rivière.

Le territoire de St-Yago est très fertile en mines. D'abord la Rivière-Verte charrie des grains d'or mêlés à son sable et suivant le rapport de M. Buttet, il y avait sur les bords de cette rivière une mine d'or dont le principal rameau où avait travaillé la personne de qui Buttet tenait ces détails, avait trois pouces de circonférence d'un or très pur, sans mélange d'aucune autre matière. Suivant le même rapport, ce fut parce que Don Francisco de Lunc, alcade de la Vêga, avait voulu faire saisir les mines où l'on travaillait le long de la Rivière-Verte, et qu'on s'y était opposé, que le président de St-Domingue reçut de la Cour d'Espagne l'ordre de faire fermer toutes les mines de la colonie, ce qui fut exécuté. On recueillait aussi beaucoup d'or superficiel dans les hauteurs de cette Rivière-Verte, au lieu appelé Mésitas, et qui venait de mines très abondantes qui n'ont pas été reconnues.

L'Yaqui roule aussi de l'or avec son sable et, selon M. Buttet, on en trouva en 1708 un morceau de neuf onces. Presque toutes les rivières qui se jettent dans l'Yaqui par l'une ou l'autre de ses rives, telle que le Macabon, charrient de l'or qui vient de ces montagnes sans que celles-ci soient bien connues. Quelques particuliers ont cependant trouvé le moyen de s'y procurer de grands profits, mais d'une manière presque furtive.

A 12 lieues au sud de St-Yago, au ruisseau de l'Évêque et dans celui des Pierres, il y a beaucoup de mines d'argent qui furent essayées à la fin du siècle dernier par l'ordre de Don Roch Galindo, alcade major de St-Yago. A l'Ouest, dans les cantons appelés Tanci, l'abondance de pareilles mines les faisaient considérer comme un nouveau Potosi. Enfin, à Yasica, à 12 lieues de St-Yago, au bord de la rivière, il y a, dit-on, un coteau d'argent.

On trouve aussi du mercure au haut de la rivière d'Yaqui et du cuivre dans le territoire de St Yago.

Maintenant portons nos regards sur l'ensemble de tout ce qui les a frappés dans ce que l'on nommait originairement la Vega-Real; c'est-à-dire dans ce qui est compris depuis le fond de la baie de Samana jusqu'à Dajabon, entre la chaîne de Montéchrist et celle du Cibao.

Cette immense surface plane, la plus considérable de toute la co-



lonie sans exception, offre quatre établissements, savoir : le Cotuy, la Véga, St-Yago et Dajabon. Sa longueur est parcourue en *entier*, pour ainsi dire par trois grandes rivières : l'Yuna, le Camon et le grand Yaqui, auxquelles toutes les rivières qui descendent de la partie des montagnes du Cibao qui regarde le nord et de la partie qui regarde la chaîne des montagnes de Montéchrist, qui font face au sud, viennent apporter leur tribut. Mais la nature, comme pour accorder encore de plus grands avantages à cette magnifique plaine, en a divisé la pente en deux portions qui partent à peu près de son milieu. C'est ainsi que le *Camon* vient se jeter dans l'Yuna, après avoir reçu la *Hima* et la *Caya*, grossies des eaux de la *Voma* et de la *Guanita*, et que la longueur de leurs cours réunis forme les deux cinquièmes de celle de la plaine, en allant de l'occident à l'orient; tandis que l'Yaqui parcourt les trois autres cinquièmes, en allant de l'est vers le nord d'ouest quart d'ouest, c'est-à-dire dans le sens presque opposé. J'ai répété plusieurs fois, que l'Yuna était navigable pendant plus de 12 lieues, et l'on prétend même qu'un canot ou pirogue, est entré par cette rivière dans le Camon et l'a remonté jusqu'à la Véga. Il serait possible de rendre aussi Yaqui navigable, pendant plus du double de cet espace, de manière que la Véga-Réal, arrosée déjà par un grand nombre de rivières, qui elles-mêmes seraient susceptibles d'être rendues propres à porter des bateaux plats, et dont l'art de l'hydraulicien saurait encore profiter, pour une foule d'usages, en distribuant leurs eaux sur différents points, est tout à la fois, la *plaine la plus grande*, la plus fertile et celle où les débouchés et les transports de tous les genres seraient les plus faciles, si la *main de l'industrie pouvait s'emparer* des moyens que la nature y a mis avec profusion.

Mais à quoi sert mainte nant cette célèbre Véga-Réal ?

Quant au Cacaoyer, la plaine dont nous parlons, paraît lui être plus spécialement destinée que les autres lieux de la colonie espagnole, puisqu'elle est préservée des ouragans, fléaux dont les Cacaoyers ont tant souffert dans la partie du sud. Le Cacao de St-Domingue serait encore plus lucratif pour son propriétaire que celui de Caracas, parce que, dans la Véga, l'humidité du sol. la fraîcheur entretenue par les bois, dispense les cacaoyères de l'arrosage dont le secours est nécessaire à Caracas. Cette économie de travaux est un bénéfice réel dans un pays où la culture manque de bras, et lorsqu'une cacaoyère est plantée et en valeur son entretien, n'exige plus la moitié des bras qu'il fallait d'abord, particulièrement lorsqu'on a la ressource des transports par eau. D'ailleurs avant que les cacaoyères ne rapportent, on peut cultiver du tabac sur le terrain,



rain cette culture indemnise encore le cultivateur de son attente.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne la Vêga, je dois dire qu'il y a encore deux autres manières de considérer son étendue. La première consiste à la subdiviser en trois portions : l'une, qui s'étend depuis le fond de la baie de Samana jusqu'à l'extrémité du territoire de la Vêga dans l'ouest et qui comprend conséquemment la partie plane du Cotuy, se nomme plaine de la Vêga : une seconde qui s'étend de l'est à l'ouest dans le territoire de St-Yago, est la plaine de St-Yago, et la troisième qui contient la surface unie du territoire de Dajabon, est la plaine de Dajabon. Dans cette longueur d'environ 62 lieues, la première portion est la plus large, la seconde la moins unie et la moins large, et la troisième tient en quelque sorte le milieu entre les deux autres.

La ville de Cotuy est située sur la rive droite de la Yuna qui cesse d'être guéable vers ce point. Elle est à 30 lieues de Sto-Domingo et à environ 12 lieues est du fond de la baie de Samana et de la ville de la Vêga. Le territoire du Cotuy était autrefois plus avancé sur le nord. Il s'est appelé originairement les *mines* et *mejorada* (la privilégiée) lorsque Rodrigue Mesxia la fonda en 1505, d'après les ordres du commandeur Ovendo. Le nom de *mines* lui avait été donné parce qu'il y en a dans son territoire, et qu'on en travaillait à cette époque plusieurs très riches en or. Mais dès 1520 les ouvriers commençaient à manquer comme à celles de Bonnaventure. Dans la montagne de Maymon, d'où part la rivière du même nom, est une mine de cuivre abondante et si riche qu'on assure qu'elle peut donner 8 pour 100 d'or en affinant ce métal. En 1757. Don Gregorio Alvarez Travieso, s'étant associé avec six autres personnes, commença à la faire travailler, et Valverde nous apprend que son père, l'un des associés, dirigea cette entreprise pendant trois années. Dans cette mine se trouve un lapis-lazuli, dont M. de Charitte apporta même des morceaux en France en 1714, et une espèce de craie ou de plâtre veiné que des peintres ont jugé préférable au bol pour dorer. Deux mines d'aimant joignent celles-là. Non loin de la montagne de Maymon est une autre montagne appelée l'Émeraude, parce qu'elle recèle cette pierre précieuse. J'ai parlé de la rivière de ce dernier nom. Dans la chaîne de Sévico et dans son voisinage il y a aussi du fer pur, de la meilleure qualité, qu'on pourrait transporter avec facilité, au moyen de la rivière Yuna.

Le sol du Cotuy est fort bon, la qualité du tabac en fait l'éloge, et l'on croit qu'il serait extrêmement propre aux cacaoyères, surtout si l'on en juge par la beauté des cacaoyers qu'on y voit et parmi lesquels il en est de sauvages.



Les bananiers, cette plante si utile, cette manne des Antilles, y trouvent aussi un terrain singulièrement favorable et de tous les temps, ce fruit a été d'une qualité si supérieure à Saint-Domingue, que les Espagnols désignent sous le nom de bananes des dimanches, celles que produit cette île.

Dans la partie de Guaba dans la plaine de Saint-Jean de la Magnana) existent des mines d'espèces différentes et très fertiles ; entre autres le *coteau-doré* que Valverde dit qu'on pourrait bien appeler le coteau d'or. — Plusieurs personnes, ajoute-t-il, s'y sont enrichies clandestinement par leur travail sans vouloir se donner de collaborateurs, de crainte d'être découvertes et cette fortune était acquise sans avoir ni le talent ni les connaissances nécessaires, ce qui prouve quelle est l'abondance du métal.

Guaba partage, avec Banique et Saint-Jean. l'avantage de renfermer des diamants dans son territoire, et d'avoir comme eux du jaspé de toutes les couleurs, du porphyre et de l'albâtre.

Quant aux denrées, il est naturel de dire que c'est à Saint-Domingue que la culture de la canne a commencé.

On y trouve l'acajou, le brésillet, le chêne roble, le noyer, le gayac, le bois de fer, l'immortel, le sabine, le baume vert, le pin, le cèdre, l'ébène, le bois marbré et une foule d'autres, qui sont aussi destinés aux ouvrages de construction et aux autres emplois de l'économie rurale et domestique, tous ayant des qualités précieuses, le bois de fer et l'immortel surtout, dignes de ces noms, par la faculté qu'ils ont de se pétrifier lorsqu'ils sont mis en terre dans un sol humide. Autrefois Saint-Domingue a vu sortir de ces ports des vaisseaux dont ses forêts avaient fourni tous les bois, et ce fut même à l'occasion de l'un de ces vaisseaux, dit Valverde, que survint la querelle qui eut lieu entre Séville et Cadix, pour savoir à laquelle de ces deux villes appartiendrait exclusivement le commerce de l'Amérique.



Mais c'est principalement au sujet des mines d'or, de fer, d'argent, de cuivre, de mercure, d'étain, qui s'y trouvent, que Valverde s'extasie sur la valeur que peut acquérir la Colonie espagnole : « Elles ont fait sa gloire autrefois, elles peuvent donc la reproduire. — Le court travail qu'on y a fait ne peut pas les avoir épuisées; il y en a un grand nombre qu'on n'a pas même ouvertes, leur exploitation serait donc aussi facile qu'autrefois. Une mine donnerait le double d'une sucrerie, avec le même nombre de bras, et le métal n'est pas sujet à autant de vicissitudes que la canne à sucre. C'est en vain qu'on élève des difficultés tirées de l'insalubrité des mines, puisque des observations, relatives à celles de St-Domingue, prouvent le contraire, et l'argument tiré de ce que tant d'Indiens y ont trouvé la mort, ne prouve que les vices de l'Administration, et plus encore la cupidité des premiers Espagnols qui, non contents de plier au travail des hommes qui n'y étaient pas faits, exigèrent d'eux au delà de leurs forces. — Je connais bien, dit enfin le même auteur, la maxime tant de fois répétée, que la meilleure mine est la culture de la terre; les nations qui n'en ont pas d'autres, peuvent se consoler de cette manière, et puisque l'or est le dieu des nations, son culte doit assurer à celle chez laquelle il habite, l'opulence et la puissance. »

Dans toutes les plaines de la partie espagnole, le climat est à peu près celui du printemps pendant la nuit, et le matin jusqu'un peu après le lever du soleil, ensuite à mesure que cet astre s'élève, la chaleur augmente pour diminuer aussi graduellement, lorsqu'il descend.

Sur les montagnes il est rare que le thermomètre s'y élève au-dessus de 18 ou de 20 degrés, tandis que dans les plaines il se tient presque au niveau de ceux des villes et marque conséquemment jusqu'à 30 degrés. Les nuits y sont quelquefois assez fraîches pour que l'usage d'une couverture de laine n'y soit pas une vaine précaution. Il est même des montagnes de St-Domingue où le feu est une vraie jouissance pendant certaines soirées. Ce n'est pas que le froid y soit considérable puisque le thermomètre s'y soutient à environ 12 ou 14 degrés, mais le contraste de cette température avec celle éprouvée pendant le jour, produit une sensation que les termes positifs du froid et du chaud ne mesurent pas de la même manière que dans un pays froid.



Moreau St-Mery semble avoir résumé toute sa pensée sur la baie de Samana dans le paragraphe qui suit :

« La baie de Samana pourrait servir à l'établissement d'un
« arsenal, à placer des chantiers de constructions et une fon-
« derie de canons, parce que la rivière d'Yuna, la plus consi-
« dérable et la plus rapide de l'île, rendue navigable depuis
« quelque temps pendant plus de 15 lieues pour des bateaux
« plats ou acons, afin de transporter les tabacs recueillis à
« Saint-Yague, la Véga et le Cotuy, peut servir également à
« conduire les bois dont tous les environs sont garnis. La ri-
« vière Camon et plusieurs autres qui se jettent dans la Yuna
« augmenteraient la facilité des charrois. — Toutes leurs rives
« offrent des acajoux, des sabiniers, des cèdres, des chênes
« robles, des pins et d'autres arbres également beaux et utiles
« qui seraient employés à la construction de flottes entières.
« — Des mines de fer, de cuivre et d'étain très voisines atten-
« dent aussi une destination maritime qui semblerait devoir
« être le partage glorieux de cette superbe baie. »

Le percement de l'isthme de Panama assure désormais à Samana
« la destination maritime » qui semblait à Moreau St-Mery « devoir
être le partage glorieux de cette superbe baie. »



